Démarche : Première demande de titre de séjour de plein droit (hors admission

exceptionnelle au séjour) - Sous-préfecture du Raincy

Organisme : Bureau des étrangers

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette procédure s'adresse aux usagers souhaitant prendre rendez-vous pour une première demande de titre de séjour de plein droit:

- Titulaire d'un visa de long séjour portant la mention "carte de séjour à solliciter" (étudiant, salarié, stagiaire, mineur scolarisé, visa concours...);
- -Apatride
- Membre de famille d'un apatride.
- Jeune majeur entré avant l'âge de 13 ans (10 ans pour les ressortissant algériens et tunisiens);
- Jeune majeur pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) avant l'âge de 16 ans;
- Usager bénéficiant d'une ordonnance de protection.

La sous-préfecture du Raincy est uniquement compétente pour les usagers résidant sur les communes suivantes:

- Aulnay-sous-Bois
- Clichy-sous-Bois
- Coubron
- Drancy
- Dugny
- Gagny
- Gournay-sur-Marne
- Le Blanc-Mesnil
- Le Bourget
- Le Raincy
- Les Pavillons-sous-Bois
- Livry-Gargan
- Montfermeil
- Neuilly-Plaisance
- Neuilly-sur-Marne
- Noisy-le-Grand
- Rosny-sous-Bois
- Sevran
- Tremblay-en-France
- Vaujours
- Villemomble
- Villepinte

Première demande de titre de séjour de plein droit (hors admission exceptionnelle au séjour) - So

Toute autre demande sera rejetée. Les usagers bénéficiant déjà d'un visa D long séjour portant une autre mention que "carte de séjour à solliciter" doivent:

- 1 Valider en ligne le visa via la plateforme: https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/
- 2 Prendre rendez-vous en sous-préfecture dans la rubrique "renouvellement de titre de séjour"

ATTENTION: les demandes de titre étudiant ou passeport talent doivent également se réaliser en ligne: https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

Nous vous invitons à prendre connaissance de la notice en cliquant sur le bouton "Guide de la démarche", après avoir validé le présent écran.

Information sur le demandeur
Civilité Mme
Nom
Prénom
Date de naissance Format (JJ/MM/AAAA) Seuls les usagers majeurs peuvent déposer une demande de titre de séjour
Commune de résidence Seuls les usagers résidant sur l'arrondissement du Raincy peuvent utiliser ce téléservice Aulnay-sous-Bois, Clichy-sous-Bois, Coubron, Drancy, Dugny, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Rosny- sous-Bois, Sevran, Tremblay-en-France, Vaujours, Villemomble, Villepinte.
Numéro de téléphone
Nomero de telepriorie
Adresse mail Vous recevrez votre convocation sur cette adresse mail. Merci d'indiquer une adresse à jour
Motif de la demande L'admission exceptionnelle au séjour n'est pas concernée par ce service. Afin de retrouver votre situation, vous pouvez vous référer à la notice en cliquant sur "guide de la démarche", en haut de cette page.
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Membre de famille d'un apatride
Parent d'enfant BPI (réfugié ou protection subsidiaire)
Titulaire d'un visa portant la mention "titre à solliciter dans les 2 mois"
Titulaire d'un visa portant la mention mineur scolarisé

П

Première demande de titre de séjour de plein droit (hors admission exceptionnelle au séjour) - S
☐ Jeune majeur entré en France avant l'âge de 13 ans
☐ Jeune majeur placé à l'ASE avant l'âge de 16 ans
☐ Bénéficiaire d'une ordonnance de protection
Autre situation (hors admission exceptionnelle)
Documents justificatifs pour toute demande
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Passeport
Pour les bénéficiaires du statut de réfugié, joindre une copie de la décision de l'OFPRA
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Visa d'entrée et tampon d'entrée en France
Pour les titulaires d'un visa portant la mention "titre à solliciter", "mineur scolarisé", "stagiaire"
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de domicile de moins de 3 mois
Seuls les usagers résidant sur une commune de l'arrondissement du Raincy peuvent utiliser ce service.
Domiciliation Si vous êtes hébergé, vous devez joindre: - Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant - Justificatif de domicile - Attestation d'hébergement - Justificatif de domicile A VOTRE NOM à l'adresse de l'hébergeant (impôt, CAF, relevés bancaires,)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant
Passeport français ou titre de séjour recto/verso
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation d'hébergement
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de domicile A VOTRE NOM à l'adresse indiquée
Relevés bancaires, CAF, pôle emploi, impôts ou tout autre document administratif attestant de votre résidence réelle et effective à l'adresse indiquée
Justificatifs à joindre suivant votre situation
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Décision reconnaissant la qualité d'apatride
Pour les demandes en tant que réfugié: Décision de l'OFPRA ou décision de la Cour Nationale du Droit d'Asile

Première demande de titre de séjour de plein droit (hors admission exceptionnelle au séjour) - S Pièce justificative à joindre en complément du dossier Preuves de filiation / acte de naissance / livret de famille
Pour les demandes en tant qu'ascendant, de réfugié / apatride / bénéficiaire de la protection subsidiaire, veuillez joindre la preuve de filiation avec l'usager concerné: acte de mariage, acte de naissance
PARENT ENFANT REFUGIE
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Pour les demandes en tant qu'ascendant, de réfugié / apatride / bénéficiaire de la protection subsidiaire, veuillez joindre la preuve de filiation avec l'usager concerné: acte de naissance
Titulaire d'un titre de séjour d'un Etat membre de l'Union Européenne portant la mention "résident de longue durée" Pour les ressortissants d'un état tiers et titulaire d'un titre de séjour d'un pays de l'Union Européenne portant la mention "résident de longue durée - UE".
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie du titre de séjour d'un état membre de l'Union Européenne portant la mention "résident de longue durée"
Pièce justificative à joindre en complément du dossier CERFA N°15186*3
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R18894
JEUNES MAJEURS (articles L.423-21 et L.423-22 du CESEDA)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Jeune majeur arrivé avant l'âge de 13 ans
Anciens documents de circulation pour étrangers mineurs (DCEM), preuves de présence depuis votre arrivée en France (certificats de scolarité) avant l'âge de 13 ans ou 10 ans pour les ressortissants algériens et tunisiens
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Prise en charge par l'ASE avant l'âge de 16 ans
Justificatif de la prise en charge par l'ASE avant l'âge de 16 ans (jugement de placement par le juge aux affaires familiales,)
ORDONNANCE DE PROTECTION (Article L.425-6 du CESEDA)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Bénéficiaire d'une ordonnance de protection
Ordonnance de protection
Autre situation Cette rubrique est à utiliser si vous ne trouvez pas de champ correspondant à votre situation.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Autre situation
ATTENTION I Cotto de constante

ATTENTION: Cette demande ne concerne pas: - L'admission exceptionnelle au séjour, qui doit faire l'objet d'une prise de rendez-vous sur le site de la préfecture

Première demande de titre de séjour de plein droit (hors admission exceptionnelle au séjour) - So - Les demandes de changement de statut, qui doivent fait l'objet d'une prise de rendez-vous sur le site de la préfecture,

rubrique "changement de statut"

- Les visas "court séjour / touristique"

- Les visas long séjour qui doivent être validés via le portail: https://administration-etrangers-en-

france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/

Observations et compléments

Document complémentaire
Observations Vous pouvez indiquer toute information que vous souhaitez porter à l'attention de l'administration
Je certifie sur l'honneur que l'ensemble des informations mentionnées ci-dessus est exact, et que je suis en mesure de produire les originaux lors du dépôt de mon dossier Je suis averti-e que toute fausse déclaration ou production de faux documents mènera systématiquement à des poursuites pénales, en application de l'article 441-1 du Code Pénal.
Cochez la mention applicable Oui
Non
Je suis averti-e que l'Administration peut solliciter tout document complémentaire indispensable à l'instruction de mon dossier Cochez la mention applicable Oui
Non